ROUBAIX

Aujourd'hui

PRÉDICATIONS DE CARÊME

A *Notre-Dame*, à 6 h.; à *Saint-Joseph*, à 8 h.; au *Sacré-Cœur*, à 8 h.; au *Très-Saint-Rédempteur*, à 8 h.; à *Saint-Antoine*, à 8 h. 1/2.

Enterrements. — A 9 h., en l'église Saint-Antoine de Padoue, M. Joseph Benoist; à 9 h., église Notre-Dame, M. J.-B. Destemberg.

Accident de voiture
RUE DE MOUVAUX

Un assez grave accident de voiture s'est produit dimanche soir, au quartier du Blanc-Seau. Vers 10 heures 1/2, un cheval fougueux attelé à une voiture de course, et monté par son propriétaire M. J. Caillez, camionneur à la gare du Pile, demeurant rue d'Aezin, 21, et par le neveu de celui-ci, s'emballa tout à coup rue du Wasquehal, vers Mouvaux, effrayé par le passage d'une automobile.

Les deux voyageurs furent renversés sur le sol, mais heureusement sans se blesser, tandis que l'animal s'enfuyait vers la rue de Mouvaux, accrochant au passage une voiture, près de l'estaminet de M. Caltens-Leclercq, puis, galopant toujours à toute vitesse, prenait le chemin de Roubaix, causant l'effroi parmi les promeneurs.

Pris de peur, le cheval de la voiture accrochée près de l'estaminet de M. Caltens s'emballa à son tour, allant donner contre la vitrine de le boucherie Dufermont-Goube, à l'angle des rues de Mouvaux et Cleude-Bernard, la réduisant en miettes.

Les dégâts s'élèveront à plusieurs centaines de francs.

Cependant le conducteur de la voiture parvint à l'arrêter à une vingtaine de mètres plus loin.

Pendant ce temps, le cheval de M. Caillez débouchait sur la Grand'Place, se précipitait sur le rond-point et renversait la voiture de M. Bouzin, loueur à Croix. Le cheval fut débarnaché et les brancards brisés.

Le cheval de M. Caillez n'a été que légèrement blessé et sa voiture peu abîmée.

Si cet accident, qui n'a causé que de la frayeur et quelques dégâts matériels, s'était malheureusement produit en plein jour, on aurait eu à redouter de bien plus funestes suites.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 13 au 19 mars. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 2.428 fr.; enfants, 608. Total 2.030.

Dons reçus : D'un anonyme, une paire de vieilles chaussures de la Société anonyme de peignage; 20 kil. vieux cuir.

La Fanfare Delattre offrait lundi soir à ses membres honoraires son grand concert annuel. Elle avait fait appel à plusieurs artistes de talent qui se sont fait entendre devant un nombreux public dont ils ont mérité les applaudissements à maintes reprises.

Nous mentionnerons spécialement M. H. De Bruyne, violoniste des Concerts Lamoureux; Mlles Grazide, des Concerts Colonne; Jane Berger, de la Bodinière; MM. G. Linval, des Nouveautés, et Jean Reder des Concerts Colonne et Lamoureux. Le piano était tenu par notre distingué concitoyen, M. Soutin.

Une part de succès de la fête revient à la Fanfare Delattre elle-même, notre seconde et toujours excellente société musicale.

La soirée s'est terminée par une charmante comédie.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Les accidents. — Georges Delhaye, 14 ans, rue du Pile, cour Bonte, 3, passait, lundi matin, rue des Filatures, accompagnant son père, domestique chez M. Caillez, camionneur, rue d'Anzin, qui conduisait une charge de 6.000 kilos de produits chimiques, quand il tomba du camion, dont la roue lui frôla la jambe droite, lui faisant une blessure longue de 12 centimètres. M. le docteur Delecuellerie lui a donné ses soins et a déclaré la blessure peu grave.

— En tombant dans la cour de sa maison, dimanche soir, vers 8 heures, Henri Sannekoucke, 59 ans, tisseur, 6, rue Voltaire, s'est blessé fortement à la tête. Il a reçu les soins nécessaires de M. le docteur Carrette.

— Henri Varteneul, même rue, cour Delcourt, 2, s'est aussi blessé la tête, dans la nuit du dimanche, vers 1 heure, en tombant boulevard de Metz. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Carrette, il est retourné chez lui.

Les accidents de travail. — Un bobineur, Edmond Lepers, 63 ans, rue Boucicaut, 34, du chez M. A. Lepoutre (Peignage de Beaurepaire), blessé au médius gauche; 12 jours de repos.

— Un étaleur, Alphonse Jacques, 31 ans, rue d'Alger, cour Bugeaud, 5, du Peignage Allard, Grand'Rue, blessé à l'index gauche, 20 jours de repos.

— Un teinturier, Charles Cordonnier, 19 ans, rue de l'Alma, cour Rogé, 38, du chez Mme Gaydet et fils, rue Boucher-de-Perthes, blessé à la jambe droite; 15 jours de repos.

— Un cardeur, Henri Hattin, 21 ans, à Lys, rue de Courtrai, de chez MM. L. Allart et Cie, Grande-Rue, blessé à l'index gauche; 20 jours de repos.

Simplex, merveilleux appareil, permet d'obtenir sans étude, sur tous pianos, exécution artistique. — Dépôt exclusif : Maison **Sordpel**, 128, Grande-Rue, Roubaix.

Les vols. — En rentrant chez elle, 27, rue de Flandre, dimanche soir, entre 7 et 8 heures, la dame Elise Schot trouva sa porte fracturée et s'aperçut qu'on avait profité de son absence pour lui dérober deux robes, un tablier et une paire de bottines, d'une valeur totale de 100 francs. S'étant mise aussitôt en quête de renseignements, elle ne tarda pas à connaître que le vol avait été commis par une de ses locataires, Léonie Claeys, 33 ans, soigneuse, ne travaillant pas actuellement. La voleuse fut trouvée près de là, ayant déjà sur elle l'une des robes et les bottines enlevées.

Après avoir essayé de nier, elle a fini par avouer; elle sera conduite à Lille aujourd'hui mardi.

— Dans la nuit de dimanche, des voleurs se sont introduits avec escalade et effraction, chez la dame Valentine Gytte, 49 ans, ménagère, rue d'Iéna, 36, et ont dérobé des bijoux ainsi que des bas et des chaussettes. Plainte a été déposée au 4e arrondissement.

— Dimanche matin, vers 11 h., deux gamins d'une douzaine d'années avaient enlevé trois paquets de chicorée sur la brouette de M. Louis Jonvilla, 62 ans, rue de l'Alma, fort Fresez, 74, mais aperçus par des passants, ils s'empressèrent de prendre la fuite abandonnant leur larcin.

En vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Béthune, du 3 octobre 1901, la police a arrêté lundi après-midi Antoine Wittock, 32 ans, rue des Récollets, 6, qui doit purger une peine de huit jours de prison, pour coups; il sera conduit à Lille aujourd'hui mardi.

Les Publications *de la Maison de la Bonne Presse* ainsi que tous les ouvrages édités par la *Croix de Paris* et la *Croix du Nord*, se trouvent en nos *bureaux de Roubaix, 84, Grande-Rue*, aux mêmes prix et conditions qu'à Lille et à Paris.

État-civil de Roubaix

Nous recommandons le **BAPTÊME Thomas fils, SUPERIEUR** à tous, 5, rue de Fives, LILLE

Du 20 mars

Naissances. — Pierre Lacroix, rue de Maubeuge, 5. — Alphonse Vancayseele, rue de Toulouse, 2. — Arthur Cappelle, rue des Longues-Haies, cour Jenart, 6. — Alix Martin, rue des Longues-Haies, 375. — Lucas Debon, rue Wagram, cour Masselis, 5. — Henri Dehruyne, rue Blanchemaille. — Adolphe Métans, rue de la Guinguette, cour Mullier, 24. — Lucienne Delcest, rue Daguesseau, 41, cour Allart, 22. — Julienne Leroy, rue de l'Ommelet, c. Rambuteau, 7. — Denise Bontinck, rue Blanchemaille. — César Sarneels, rue Voltaire, 1 — André Desbonnets, rue Pellart, 30. — Suzanne Vermersch, rue de la Guinguette, cour Mullier, 11. — Jeanne Caink, rue du Vieux-Hutin, 3.

Décès. — Edouard Lelong, 69 ans, propriétaire, rue St-Honoré, 24. — Henri Lepers, 61 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Henri De Fonteyne, 75 ans, sans profession, rue St-Jean. — Henri Vanwymelbeke, 74 ans, sans profession, rue St-Jean. — Pierre Dhoadt, 81 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Charles Lecry, 55 ans, graisseur, rue Blanchemaille. — Maximilien Bovyn, 86 ans, terrassier, rue des Fondeurs, cours Dupont, 1. — Hortense Dejaegher, 41 ans, ménagère, rue Newton, 33.

Mariage. — Gustave Bouzin, cocher, à Croix, et Marie Fontaine, journalière, rue St-Roch, 36.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX
5, rue du Château, 5

Séances des 19 et 20 Mars

CAISSE CENTRALE ET SUCCURSALES		VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Remboursements	VERSEMENTS Somme	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Somme
Roubaix	Samedi	80	16	13.533 —	70	19.948 94
	Dimanche	261	45	38 940 —	234	68.168 89
Lannoy		17	3	2.307 —	21	4.718 95
Croix		6	»	715 —	10	1.682 »
Wattrelos		22	4	1.210 —	44	3 947 60
Asseq		8	»	600 —	8	3.309 ..
Totaux		396	73	63.305 —	385	101.780 38

Administrateurs de mois de mars :

A Roubaix, MM. A. Cateaux, J. Defrenne-Wibaux, Edouard Bleuze, E. de Marsilly et A. Desbonnets fils. — A Lannoy, M. Mulle-Gadenne. — A Croix, MM. Lepers-Selosse et Léon Germain. — A Wattrelos, MM. Clément Dubus et J.-B Delcroix. — A Asseq, MM. J.-B Thieffry et Henri Teneul.

ORDRE DU SERVICE. — La caisse est ouverte pour les versements, les **samedis**, de 9 h. à 10 h. 1/2, les **dimanches**, de 9 h. à 11 h. — Les remboursements ont lieu les **samedis**, à 10 h. 1/2, les **dimanches**, à 11 h. 1/2, 8 jours après la demande. Les bureaux sont ouverts *tous les jours de 9 h. à midi et 2 à 5 h.*, pour les demandes de remboursements.

Le Caissier, PARMENTIER

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

CROIX

Pour tous les renseignements, communications, abonnements, etc., s'adresser à M. L. Cassette, rue des Ogiers, 303.

Accidents du travail. — Chez Holden et Cie, un journalier, Declocat Paul, 20 ans, rue d'Hem, Fiers-Breucq, a été blessé au pied gauche par la chute d'une balle de laine; 8 jours de repos. Docteur Barroyer.

— Pollet Aline, 23 ans, peigneuse, rue de la Ferme, à Hem, a eu l'index gauche serré entre deux peignes.

— Dogimont Louis, 26 ans, graisseur, rue de l'Asile à Wasquehal, a fait un faux mouvement en tournant une poulie et est tombé. Blessures à la tête.

CROIX. — Du 20 mars. — Naissances. — Despierre Simonne, rue Kléber, 41. — Decourchy Charles, rue Guizot, 10. — Valet Joël, rue du Crêchet, cour Bouceaut, 13.

Décès. — Cauchsteeux François, 31 ans, rue de Roubaix, 25. — Beuscart Julien, 63 ans, rue du Progrès, 51.

WASQUEHAL

Accès de fièvre chaude. — Lundi matin, le nommé H. L..., domicilié au Molinel, a été pris d'un violent accès de fièvre chaude. Son état de surexcitation nerveuse a continué toute la journée, malgré tous les efforts tentés pour calmer le malheureux.

WASQUEHAL. — Du 20 mars. — Naissance. — Marie-Thérèse Ramard, Noir-Bonnet, rue Pasteur.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint *Victor Vaissier*

FLERS-BREUCQ. — **Vol de poules.** — Des malfaiteurs ont dévalisé le poulailler de M. Polydore Vanderscelage, cabaretier au Petit-Wasquehal. Ils ont emporté quatre poules.

BAISIEUX. — **Réunion de la Jeunesse Catholique.** — Une importante réunion de Jeunesse Catholique a eu lieu dimanche 19 mars, à 5 h., à laquelle assistaient quelques notabilités, et quatre membres du Comité central de la Fédération du Nord.

MM. Charles Parent et Henri Barbry y ont pris la parole.

M. Ch. Parent, après avoir dépeint la situation actuelle de la France qui est le travail des loges maçonniques, encourage les Jeunes à persévérer dans leur mouvement et à se grouper de plus en plus autour du drapeau de la Jeunesse Catholique.

M. Henri Barbry, dont le talent oratoire est connu de tous, montre les rapports qui existent entre l'Eglise et l'Etat, et prouve que la séparation désirée par les annamis de l'Eglise Catholique, est une atteinte à la liberté individuelle, et un projet de mort, plutôt qu'un projet de loi.

Ce « Club des Cinq », société dramatique de Saint-Maurice-lez-Lille, joignant l'utile à l'agréable et ses acteurs interprétèrent avec talent, deux petites saynètes.

C'est sûrement une soirée inoubliable pour les jeunes de Baisieux.

TOURCOING

Action libérale populaire (4e section, Croix-Rouge). — La salle de réunions du café de l'Hôtel des Pompiers était trop petite, hier soir, pour contenir les 200 adhérents qui s'y pressaient. M. Théodore Duquenne présidait ayant à ses côtés MM. Damien Trentesaux, vice-président, et Jean-Louis Lepère, secrétaire.

Le Président constate une fois de plus avec quel zèle les adhérents suivent les réunions et comme ils ont compris le programme de l'A. L. P.

M. Lenoir entretient ses auditeurs de la guerre russo-japonaise. Il en expose les causes et fait le tableau des conséquences désastreuses qu'entraînerait pour la France et l'Europe, la victoire des Jaunes. Il conclut en flétrissant la persécution religieuse qui sévit chez nous, désorganisant le pays, alors que toutes les nations grandissent autour de nous et nous dépouillent de notre influence séculaire.

L'ordre du jour suivant est acclamé par l'assemblée : « 200 adhérents de l'A. L. P., réunis à l'estaminet de l'Hôtel des Pompiers, Croix-Rouge, affirment leur sympathie pour la Russie, notre alliée, champion en Extrême-Orient, de la civilisation chrétienne et réclamant du gouvernement de la République une politique résolument nationale, soucieuse de la dignité et des intérêts de la nation. »

M. le Président rappelle qu'une réunion aura lieu dimanche prochain, à la Marlière, à l'estaminet du *Pèlerin*. Les réunions se feront désormais à 5 h. 1/2 précises. M. Lenoir est à la disposition des adhérents de la section, chaque mercredi, de 7 h. à 9 h. du soir, au siège, Hôtel des Pompiers, rue de la Croix-Rouge.

— La 6e section (Brun-Pain), a repris la série de ses réunions mensuelles un moment interrompues. Une centaine d'adhérents se pressaient dans la salle de l'estaminet Procope, sous la présidence de M. Jules Dessauvages fils.

M. Lenoir a examiné le projet du gouvernement sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il en a dévoilé toute l'hypocrisie et vengé le clergé de toutes les calomnies officielles répandues à foison dans le peuple.

Le Concordat, conclut le conférencier, est un instrument de pacification et non de guerre. La France lui doit cent années de paix religieuse. Téméraires sont les gouvernants qui songent à le déchirer de gaîté de cœur.

Une joyeuse tombola a suivi la conférence et la séance a été levée sur un chaleureux « vivat » chanté en l'honneur du sympathique et dévoué président.

« **Polyeucte** » au **Collège.** — Nous apprenons que les élèves de l'Institution libre du Sacré-Cœur se proposent de donner prochainement quelques séances littéraires et musicales. Ils interpréteront le tragédie de Corneille, *Polyeucte*.

Cette pièce si remarquable, qui dépeint le triomphe de la grâce et de la foi sur le monde et l'héroïsme des martyrs chrétiens, est le suite toute naturelle de la magnifique épopée dont les débuts furent représentés l'an dernier.

La *Passion* nous a montré le fondateur de l'Eglise. Polyeucte nous en montrera les premiers fils au cœur généreux et fort.

Aux attraits de la tragédie se joindront les charmes de la musique.

Le *Songe de Pauline*, le chœur de *Fête orientale*, les *Stances* et le *Credo* de Polyeucte, le duo de Polyeucte et de Néarque, la scène de l'amphithéâtre seront interprété par un chœur de 120 exécutants d'où se détacheront des solistes comme MM. Paul Deldyck et Jean Wibaux dont l'éloge n'est plus à faire.

Une innovation heureuse : En même temps que les choristes exécuteront la « Marche religieuse », le « Prière des Chrétiens », le « Baptême de Polyeucte » et la « Procession sacrée des Païens », des tableaux animés paraîtront sur la scène.

Plus de cent figurants défileront dans un cortège, véritable leçon vivante d'histoire romaine où paraîtront les tribunes, les victimaires et les cultraires, les augures et aruspices, les flamines, des proconsuls, centurions, légionnaires, vexillaires, licteurs, etc.

Dans une autre scène, un vieil évêque arménien, entouré de ses ministres et de ses fidèles, procède au baptême d'un néophyte.

Nul doute que ces représentations n'aient un plein succès. Afin de maintenir l'ordre, des cartes d'entrée numérotées, délivrées à l'institution, donnent droit à des chaises réservées.

Dès maintenant, toutes les places peuvent être retenues d'avance.

Tous nos vœux aux jeunes artistes.

Les opérations du conseil de révision auront lieu pour le canton Nord, jeudi à 9 h. 1/4 du matin, pour le canton Nord-Est, vendredi, à 8 h. 1/2 du matin; samedi, à 1 h. 1/2, pour le canton Sud.

Les ajournés des classes 1902 et 1903 devront être porteurs de leur certificat d'ajournement.

Les revues d'appel. — Jeudi, à 11 h. du matin, place Victor-Hassebroucq, revue d'appel pour les services auxiliaires des classes 1889-1894-1898-1902. Le lendemain, vendredi, à la même heure, revue d'appel des territoriaux de la classe 1884.

A la Prévoyance. — Les sociétaires de la mutuelle la Prévoyance qui avaient le docteur Dewyn, comme médecin, sont invités à faire savoir chez le président M. Delphin-Dumortier ou chez le secrétaire M. Emile Cardon, rue de Renaix, 6, avant le 1er avril, le médecin qu'ils auront choisi parmi les docteurs faisant partie de la Société et qui sont :

MM. Guisset, rue du Midi, 11; Brunet, rue Nationale, 2; Caudrelier, rue du Calvaire, 12; Beuque, rue de la Gare, 38; Leduc, rue des Ursulines, 85 bis; Decherf, rue du Dragon, 31; Julien, rue de la Malcense, 2; Huriez, rue Nationale, 16; Dehuchy, rue de Guisnes, 37; Lagache, rue de Guisnes, 197; Dumont, rue Fidèle-Lehoucq, 34.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS Banque Albert FERIER
14, rue des Ursulines, 14 — TOURCOING

Accidents de travail. — Paul Sthoere 46 ans, monteur, au service de la Compagnie de Fives-Lille, travaillant à la Nouvelle Gare, hardait un tronçon de ferme, quand le crie ayant glissé, la pièce de fer est venu serrer l'ouvrier contre un madrier. Contusions au bas-ventre. Docteur Caudrelier, trois semaines de repos.

— Georges Deveugle, 32 ans, apprêteur, boulevard Gambetta, déchirure musculaire à la cuisse gauche en poussant un chariot. Docteur Deldalle; dix jours de repos.

— Charles Baillieu, 29 ans, mécanicien, rue du Touquet, s'est fait un effort en travaillant à l'étau. Docteur Lepers, douze jours de repos.

— Emile Liétard, 20 ans, raitacheur, rue d'Ostende, 76, a eu le pied droit comprimé entre le patin et le sabot de son métier. Le docteur Decherf a constaté une plaie contuse et une entorse. Repos de 15 jours.

— Jules Delaonoy, 14 ans, dévideur, rue Saint-Pierre, entorse du pied droit en tombant d'un panton. Docteur Leduc; repos de 10 jours.

Tombé d'une échelle. — **Louis Playes**, 36 ans, aide chauffeur, demeurant à Wattrelos, étant monté sur une échelle dans le chaufferie de M. Félix Desurmont, rue d'Austerlitz, a fait une chute de trois mètres. Le docteur Decherf a constaté une entorse grave du pied gauche. Repos de 3 semaines.

Charrette retrouvée. — Dimanche matin nous avons narré le vol d'une charrette à bras, au préjudice de M. Peckre, négociant en papiers. Le domestique, M. Carlos Vaneste, à qui cette charrette avait été dérobée, tandis qu'il se faisait raser, a fait d'actives recherches et a retrouvé son véhicule à Roubaix.

Les vols de portemonnaies sur les marchés, aux halles et même à l'église Saint-Christophe deviennent de plus en plus nombreux malgré la surveillance active de la police.

Lundi matin, l'agent Valcke observa les allées et venues d'un jeune homme qui suivait les dames sur le marché et profitait de la moindre bousculade pour se rapprocher d'elles. L'individu s'aperçut qu'il était surveillé et disparut.

Quelques minutes plus tard, M. Henri Cahoor, domestique à l'église Saint-Christophe, apporta à l'agent Valcke deux portemonnaies vides trouvés dans la nef de droite de l'édifice. L'agent pensa que peut-être le jeune homme qu'il avait « filé » pouvait bien être celui qui, après s'être approprié le contenu des portemonnaies, avait rejeté ces derniers. Il le recherche et, l'ayant rencontré, il le conduisit devant M. Proix, commissaire de police.

Ce jeune homme, Constant E..., 18 ans, n'avait pas d'argent sur lui. En revanche, dans la poche de son gilet on trouve une paire de boucles d'oreilles en or. Il prétendit les tenir d'un cocher, M. Lemaire, qui fut mis en sa présence. Constant E..., devant le cocher, avoua avoir menti mais ne voulut pas dire d'où provenaient les boucles d'oreilles. Il a été écroué pour que M. Proix puisse continuer son enquête sur cette affaire.

Trois extradés. — Jules Dejonghe, 16 ans, aide-maçon, né à Bruges; Auguste Delys, 18 ans, né à Wetskerke, et Léon Inghelbrecht, 16 ans, né à Erneghem, tous trois réclamés par le parquet de Bruges, pour cambriolages commis à Ostende, ont été remis lundi après-midi aux autorités belges par les gendarmes de Tourcoing.

Les deux premiers sortaient de la prison de Béthune; le troisième venait de la prison de Lille.

Etat-civil de Tourcoing

du 20 mars

Naissances. — Keviel Lucienne, rue Bailly, 51. — Quivron Marguerite, rue des Coulons, 34. — Verbrugge Madeleine, rue Masséna, 36. — Glorieux Marie, rue de la Blanche-Porte, 24. — Cottignies Fidéline, rue Montesquieu, 10. — Holvoët Marcel, rue des Piats. — Vanhove Léon, rue de Chateaudun. — Cooreas Gaspard, rue du Dahomey, 103.

Décès. — Lemahieu César, 5 mois, rue du Blanc-Seau, 15. — Mouttet J.-B., 51 ans, rue des Trois-Pierres, 403. — Cospain Félix, 22 ans, rue Nationale, 122. — Vanhée Sophie 83 ans, rue d'Havré, 3. — Desort Robert, 5 ans, rue Croix-Rouge, 201.

HALLUIN
CONSÉCRATION DES JEUNES GARDES du « SILLON »

Bénédiction du drapeau. — Conférence de M. Fonlupt, du « Sillon Lillois ».

Dimanche, s'est tenue à Halluin une importante réunion du *Sillon*. Les groupes de Tourcoing, Roncq, Linselles, Bousbecque, Wervicq, Comines, avaient répondu à l'appel des « Sillonistes » Halluinois.

A trois heures, les vêpres solennelles ont été chantées par une nombreuse assistance composée en majeure partie de jeunes gens.

M. l'abbé Derem, curé de la paroisse, a prononcé, avant de bénir le drapeau, une très belle allocution. Il montre comment dans le drapeau français sont symbolisés, par le rouge, l'esprit de sacrifice et d'amour; par le blanc, la pureté, et par le bleu, l'élévation des sentiments. Puis il rappelle, en termes émus, que lors du récent pèlerinage du *Sillon* à Rome, le Pape a posé sur son cœur le drapeau français et en a baisé les plis.

Après avoir procédé à la bénédiction du drapeau, M. Derem commente très éloquemment la fête du jour.

Après les vêpres et le salut du Très-Saint-Sacrement, les diverses associations se forment en cortège et se rendent au siège du *Sillon Halluinois*, où devait être donnée une conférence.

M. Duvel, du *Sillon d'Halluin*, préside, ayant à ses côtés M. l'abbé Derem et les présidents des divers groupes présents.

Après avoir remercié les 500 personnes venues d'Halluin et des environs pour prendre part à cette manifestation, il présente l'orateur qui doit traiter du *Devoir démocratique*.

M. l'abbé Derem donne alors la parole à M. Foulupt.

L'orateur constate le très sérieuse importance qu'a pris à Halluin, depuis la conférence que Marc Sangnier y fit l'année dernière, le mouvement du *Sillon* et saine comme une nouvelle étape la création d'une section de « Jeunes Gardes ».

Joyeusement, il constate ensuite l'existence en France de la forme républicaine du gouvernement dans laquelle il voit la traduction la plus complète et la plus fidèle, sur le terrain politique de la démocratie.

Il montre d'ailleurs que la démocratie n'existe pas encore telle qu'elle doit être dans notre pays. Subordonner l'intérêt particulier à l'intérêt général, tel est le devoir d'un citoyen dans une démocratie et seulle catholicisme rend possible cette subordination. Parmi les moyens d'éducation démocratique, l'orateur signale, par exemple, les syndicats et les coopératives qui doivent remplir, outre leur rôle économique, un rôle de formation et rendre ainsi le peuple plus capable de se diriger.

Rappelant ensuite la récente conférence Guesde-Sangnier, M. Fonlupt résume brièvement l'argumentation de Guesde déclarant que « dans deux jours, dans huit jours, dans un an, les prolétaires s'étant emparés du pouvoir, pourraient instaurer sur les ruines du patronat un régime économique meilleur ». Très nettement, le jeune orateur montre que les transformations, telles que celle-ci, sont fatalement très lentes et se font, pour ainsi dire par elles-mêmes sous la poussée des événements.

Pour préciser sa pensée, il s'appuie sur l'exemple de l'esclavage que l'Eglise n'a pas supprimé brusquement, mais qui a disparu lentement, par étapes successives; de même, dit-il, le salariat pourra se transformer sans que nous puissions d'ailleurs affirmer quel est le régime économique qui lui succédera. M. Fonlupt profite de l'occasion pour montrer comment Jules Guesde, qui pourtant se réclame si énergiquement du patronage de la science, est antiscientifique lorsqu'il prétend tracer, par avance, l'organisation de demain.

Contrairement au leader collectiviste, il a confiance en la lente évolution des organisations humaines.

Le conférencier termine en montrant comment le *Sillon*, si affectueusement encouragé par le Souverain-Pontife, est confiant en l'avenir et affirme que seule l'action du catholicisme peut permettre l'avènement en France de la vraie République démocratique.

L'orateur a été plusieurs fois interrompu par les applaudissements de l'auditoire qui salue de ses acclamations la fin de cet éloquent discours.

Aucun contradicteur n'ayant demandé la parole, M. l'abbé Derem remercie le conférencier et la réunion se termine au milieu de l'enthousiasme général.

HALLUIN. — Naissances du 20 mars. — Vansieleghem Agnès, rue Saint-André.

Décès. — Bonné Léonie, 22 ans, rue Saint-André.

RONCQ

La société de secours mutuels Saint-Piat. — L'importante conférence sur la mutualité donnée le 26 février dernier, au Café du St-Hubert, par M. Edouard Bonduel, nouveau président de la Société St-Piat, a eu son écho et les adhésions arrivent nombreuses ainsi qu'on peut le constater par les chiffres suivants :

Au 1er janvier 1905, la société comptait 11 membres honoraires, 47 sociétaires hommes et 19 femmes. Total 77.

Aujourd'hui, elle compte 63 membres honoraires, 174 membres participants hommes et 87 femmes. Total 324. Différence en plus depuis le 1er janvier, 247.

Nous félicitons le sympathique président et ses collaborateurs de ce beau succès qui ne s'arrêtera pas là, d'après le mouvement mutualiste qui se propage dans la commune de Roncq, depuis que M. Bonduel a accepté le présidence de cette institution de bienfaisance.

Le nouveau règlement de cette importante société a été approuvé par M. le Ministre de l'intérieur, le 23 février dernier.

Dépêches de la Nuit

LE BUDGET AU SÉNAT

La commission sénatoriale des finances a entendu MM. Ronvier, Berteaux et Thomson sur différents chapitres de leurs budgets respectifs.

La commission, après avis favorable du Président du Conseil a adopté l'article 66 de la loi qui accorde à tout fonctionnaire civil ou militaire le droit à la communication de leur dossier et des notes secrètes.

M. Linthilac a demandé que l'article 62, relatif à l'amélioration des traitements des instituteurs et institutrices, ait un effet rétroactif, c'est-à-dire que les 6 millions inscrits dans ce but fussent distribués à partir du 1er janvier 1905 et non à la date de la promulgation de la loi des finances.

La Commission n'a pas pris de décision à cet égard.

LES 28 ET 13 JOURS

M. Maujan déposera, aujourd'hui, son rapport sur le projet de résolution Breton, tendant à la réduction des 28 jours et à la suppression des 13 jours; jeudi il déposera la proposition de loi sur le même sujet.

Un attentat à Viborg

Viborg. — Un attentat a été commis hier, à 3 heures après-midi, contre le gouverneur de la province de Viborg, qui a été atteint par trois balles.

L'état du blessé est très grave.

Le coupable a été arrêté.

Jules Verne à toute extrémité

Amiens. — Jules Verne, le romancier bien connu, est à toute extrémité.

LES GRÈVES

Saleux (Somme). — Une grève vient de se déclarer dans les importants établissements de M. Ernest Cauvin, député.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Télégramme du général Liniévitch

Du 19 mars, 9 h. du soir :

J'ai reçu un rapport du commandant de la 2e armée disant qu'il n'y avait eu aucune rencontre avec l'ennemi sur son front.

Je n'ai reçu aucun rapport des généraux commandant les 1re et 3e armées.

J'ai inspecté les troupes arrivées de Russie; leur état est excellent.

PHONOGRAPHES
depuis 20 francs
— CYLINDRES IRRÉPROCHABLES —
S'adresser à la CROIX DU NORD
16, rue d'Angleterre, Lille

Les personnes désireuses de se faire inscrire, soit comme membres honoraires, ou comme membres participants, sont priées de s'adresser à M. Decottignies-Marchand, secrétaire, qui leur fournira tous les renseignements sur le fonctionnement et les avantages de la société St-Piat en cas de maladie ou de décès de ses membres.

Le service de la vaccination. — Dimanche, a été publié et affiché dans la commune, l'arrêté réglementaire préfectoral sur le service obligatoire de la vaccination et la revaccination. A cette occasion, M. le Maire de Roncq prévient ses administrés, que les opérations gratuites de vaccination et revaccination seront pratiquées en cette commune deux fois par an, en mai et en novembre, par M. le docteur Galissot, délégué à cet effet par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1904.

Des affiches apposées en temps utile, feront connaître les lieux, jours et heures où seront pratiquées ces opérations.

Mordue par un cheval. — Mme veuve Filet, marchande de bestiaux au Vinage, examinait un cheval dont elle avait l'intention de faire l'acquisition.

Pendant cet examen, l'animal a mordu cruellement Mme Filet à l'épaule gauche.

Elle a reçu les soins de M. le docteur Galissot.

Une rixe. — Henri Facon, 29 ans, domestique chez M. Destombes-Lepoutre, fermier, s'est pris de querelle avec Charles Castelin, 22 ans, sujet belge, tisserand. La rixe s'est passée dans la soirée de dimanche au Blanc-Four. Castelin a mordu cruellement son adversaire au doigt gauche. Le blessé a reçu les soins du docteur Galissot qui lui a prescrit huit jours de repos.

Trouvaille. — Mlle Cornard a trouvé place de l'Eglise, dimanche vers 12 heures, une alliance en or qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

MOUVAUX

Société des Anciens militaires « Le Drapeau ». — Dimanche soir, à cinq heures a eu lieu au siège de la société du « Drapeau », le renouvellement de deux vice-présidents dont le mandat était expiré. MM. Paul Delporte et J.-B. Descottignies ont été réélus. Ils ont vivement remercié les sociétaires et ont promis tout leur dévouement à la société.

Une tombola a été ensuite tirée entre les sociétaires présents.

Une agression. — Pierre Vandorpe, 54 ans, sujet belge, ouvrier tanneur, était en état d'ivresse dans la soirée de samedi à dimanche. En rentrant en son logement à la *Clé des Champs*, tenu par M. Héan, rue Vauban, il fut attaqué par un individu qui sans aucune provocation lui porta trois coups de couteau qui heureusement ne lui firent que des éraflures à la tête, à l'oreille droite et aux lèvres. La gendarmerie a ouvert une enquête. Elle pense être sur la trace de l'agresseur.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accidents du travail. — Un domestique J.-B. Leroy, demeurant à Marquette et travaillant pour le compte de Broucqsault, camionneur, rue Montgolfier, a eu le pied gauche écrasé par le tombereau qu'il conduisait.

L'amputation du pied sera peut-être nécessaire. Le blessé devra subir un repos de quelques mois.

— Dimanche matin, vers 8 h., Amelcot Jules, cordonnier, rue Chuffart, était monté sur un arbre pour y couper des branches, quand il perdit l'équilibre et vint s'abattre sur le sol. Dans sa chute il s'est cassé l'épaule droite.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Pluquet Alice, rue Philippe-de-Girard. — Lalo Emile, rue Pasteur.

Décès. — Gylbert Florence, 74 ans, rue du Lazaro. — Lemon Odyla, 23 ans, contour de l'Eglise, 6.

ARMENTIÈRES

Rixe au Bizet. — Dimanche, à 11 h. du soir, Henri Tréhout, 51 ans, tondeur de toiles, demeurant cour Duflos, revenait chez lui avec sa femme et son fils âgé de 17 ans.

Le garçon était resté en arrière. Ne le voyant pas rentrer en même temps que lui, le père retourna sur ses pas.

En arrivant près de l'estaminet de la Gaîté, Henri Tréhout vit son fils aux prises avec une dizaine d'individus qui le rouaient de coups. Il intervint et reçut à son tour des horions.

Ayant ainsi traité ces deux hommes, les agresseurs s'enfuirent.

Henri Tréhout a porté plainte contre ces individus dont trois, les nommés R..., D... et V... ont été reconnus.

Le père et le fils Tréhout ont de multiples contusions; le père a su-dessus de l'œil gauche une blessure qui semble avoir été faite avec un instrument contondant.

HAZEBROUCK

BAILLEUL. — Grave rixe entre douanier et fraudeur. — Dimanche, vers 4 h. de l'après-midi, une mère de famille quittait la rue d'Ypres et allait traverser la grand'place en poussant devant elle la voiture contenant deux bébés lorsqu'un douanier qui l'avait suivie à son insu, l'accosta.

Au même instant arrivait près d'eux le nommé Berthelot, fraudeur de profession, qui s'empara d'un assez lourd sac de café caché sous les enfants, et prit aussitôt la fuite vers la rue d'Ypres.

Le douanier se mit à sa poursuite et le rejoignit dans la rue des Sœurs-Noires; se retournant brusquement, Berteloot bondit sur lui, et se déchaussant se mit à la frapper violemment à coups de sabot. Aux cris poussés par le brave commis arriva du renfort.

Le fraudeur, ligotté aussitôt, fut pour ainsi dire porté jusqu'au poste des douanes, et gardé à vue en attendant l'arrivée du supérieur de l'administration.

Pendant ce temps le douanier nommé Guivy, recevait les soins du docteur. Ses dents étaient brisées et la lèvre inférieure fendue; il paraissait beaucoup souffrir.

Berteloot a été conduit lundi matin par la gendarmerie locale au parquet d'Hazebrouck.

DUNKERQUE

Naufrage. — Le vapeur *Lucien* de la maison Noël Dubuisson, se rendant de Bordeaux à Nantes, s'est échoué sur la Bancha de Toulingien.

Les avaries sont graves. L'équipage est heureusement sauf. On croit que le navire ne sera pas Dunkerque.

DOUAI

DECHY. — Vol audacieux. — Dimanche matin, entre 10 h. et 11 h., pendant la grand'messe, un vol a été commis dans le presbytère de Dechy.

Les ou les auteurs de ce vol, après s'être